



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

statistiques

Question écrite n° 628

Texte de la question

M. Lionel Tardy attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la politique d'ouverture des données publiques, qui consiste à mettre à la disposition de tous des données produites par les services de l'État, dans un format permettant leur réutilisation. Il souhaite connaître sa position sur cette politique et les actions qu'il compte entreprendre, au sein de ses services, sur ce sujet.

Texte de la réponse

Le ministre des Affaires étrangères est particulièrement attaché à la mise à disposition du public, sur le portail data. gouv. fr, de toutes les données produites par les services de l'Etat qui témoigne du souci de transparence et d'ouverture de l'administration. Dans cet esprit, près de 50 « jeux de données » issues des services du ministère des Affaires étrangères (MAE) ont déjà été mis en ligne sur ce portail. Un effort particulier a été accordé aux notices explicatives des « jeux de données », afin d'éviter tout jargon, ainsi qu'au format de ces données afin de permettre la meilleure réutilisation possible. Ainsi, le format « . csv » a été privilégié par rapport au format « . xls », et les données encore au format Excel vont rapidement être converties au format « . csv ». La prochaine vague de publication devrait intervenir dès l'automne 2012. Tous les services du MAE sont mobilisés et contribuent à cette démarche de mise à disposition des données.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 628

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 juillet 2012](#), page 4288

Réponse publiée au JO le : [7 août 2012](#), page 4701